



MBDA France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



MBDA France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société MBDA France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MBDA France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des marges sur contrats » de la note 1 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels précise que votre société comptabilise le chiffre d'affaires et la marge sur contrats selon la méthode de l'avancement technique. Cette méthode implique l'utilisation par la direction d'estimations, en particulier dans la détermination du résultat prévisionnel de chaque projet.

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place par votre société et à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations sur la base des informations disponibles lors de l'arrêté des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Serge Pottiez

BILAN ACTIF

euros ACTIF		MONTANTS BRUTS 31 12 2022	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANTS NETS 31 12 2022	MONTANTS NETS 31 12 2021
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	935 502 841,84	97 104 804,31	838 398 037,53	840 532 522,49
	R&D, Brevets, licences	126 194 719,05	97 104 804,31	29 089 914,74	31 224 399,70
	Fonds commercial	809 308 122,79		809 308 122,79	809 308 122,79
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	863 270 140,68	517 518 573,34	345 751 567,34	318 622 420,67
	Terrains et aménagements	38 830 247,95	13 178 499,11	25 651 748,84	21 742 110,02
	Constructions	163 738 106,14	58 273 220,07	105 464 886,07	86 954 894,40
	Installations techniques matériel outillage indust	397 605 278,82	307 125 190,69	90 480 088,13	85 243 198,08
	Matériels informatiques, de bureau, autres	189 513 464,67	138 941 663,47	50 571 801,20	47 431 266,50
	Immobilisations corporelles en cours	68 352 070,23		68 352 070,23	74 408 230,90
	Avances et acomptes	5 230 972,87		5 230 972,87	2 842 720,77
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 212 170 090,90	6 499 630,00	1 205 670 460,90	1 201 442 064,33
	Participations	1 206 086 614,49	2 999 630,00	1 203 086 984,49	1 198 928 734,08
	Autres titres immobilisés, prêts	5 392 253,26	3 500 000,00	1 892 253,26	1 892 252,26
Dépôts et autres immobilisations financières	691 223,15		691 223,15	621 077,99	
TOTAL (I)	3 010 943 073,42	621 123 007,65	2 389 820 065,77	2 360 597 007,49	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS	1 657 429 123,71	148 700 772,00	1 508 728 351,71	1 532 278 871,64
	Matières premières et autres approv.	41 311 001,41	1 703 000,00	39 608 001,41	36 229 955,13
	En cours de production (biens et services)	1 616 118 122,30	146 997 772,00	1 469 120 350,30	1 496 048 916,51
	AVCES ET APTES VERSES S/ COMMANDES	1 655 571 875,57		1 655 571 875,57	1 496 761 986,53
	CREANCES D'EXPLOITATION	1 519 301 589,87	25 668 762,93	1 493 632 826,94	1 254 559 587,60
	Créances clients et comptes rattachés	1 308 467 156,95	24 946 400,93	1 283 520 756,02	1 067 441 421,32
	Autres	210 834 432,92	722 362,00	210 112 070,92	187 118 166,28
	CREANCES DIVERSES	1 631 242 283,19	0,00	1 631 242 283,19	1 113 414 001,85
	Créances diverses autres	46 058 258,68	0,00	46 058 258,68	61 717 813,57
	Comptes courants de trésorerie	1 585 184 024,51		1 585 184 024,51	1 051 696 188,28
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00		0,00	0,00	
DISPONIBILITES	3 140 903,08		3 140 903,08	2 715 278,09	
R E G U L S	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 189 311,79		2 189 311,79	570 921,31
	TOTAL (II)	6 468 875 087,21	174 369 534,93	6 294 505 552,28	5 400 300 647,02
	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)	0,00		0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (IV)	32 145,18		32 145,18	62 297,67
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV)	9 479 850 305,81	795 492 542,58	8 684 357 763,23	7 760 959 952,18	

BILAN PASSIF

	euros PASSIF	MONTANTS 31 12 2022	TOTALS 31 12 2022	MONTANTS 31 12 2021	
C A P I T A U X P R O P R I E S	CAPITAL	36 836 054,75		36 836 054,75	
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION et D'APPORT	637 966 039,73		637 966 039,73	
	RESERVES	3 683 605,48		3 683 605,48	
	Réserve légale	3 683 605,48		3 683 605,48	
	Autres comptes de situation nette	0,00		0,00	
	REPORT A NOUVEAU	65 091 312,09		64 853 101,90	
			743 577 012,05	743 338 801,86	
	RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION		0,00	0,00	
	RESULTAT DE L'EXERCICE		214 676 392,69	191 061 051,19	
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 911 973,51	2 121 059,87	
PROVISIONS REGLEMENTEES		25 284 532,62	25 315 672,01		
	TOTAL (I)		985 449 910,87	961 836 584,93	
	Provisions pour risques		351 544 525,85	152 512 101,80	
	Provisions pour charges		25 284 444,00	114 960 480,70	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL (II)		376 828 969,85	267 472 582,50	
D E T T E S	DETTES FINANCIERES		18 492 005,94	18 521 303,39	
	Emprunts et dettes fi. auprès des étbts de crédit (2)	18 217,70		0,00	
	Emprunts et dettes financières divers (1)	18 473 788,24		18 521 303,39	
	AVCES ET ACPTES RECUS S/COMMANDES EN COURS		4 803 149 585,17	4 089 615 417,71	
	DETTES D'EXPLOITATION		2 441 819 279,67	2 371 116 203,94	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 061 326 053,42		2 043 401 833,05	
	Dettes fiscales et sociales	379 661 823,00		327 706 745,64	
	Autres	831 403,25		7 625,25	
	DETTES DIVERSES		55 657 962,91	51 270 344,93	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 923 780,74		9 439 777,11	
Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)	0,00		0,00		
Autres	46 734 182,17		41 830 567,82		
R E G U L S	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		7 319 118 833,69	6 530 523 269,97	
			2 925 656,84	1 032 604,57	
		TOTAL (III)		7 322 044 490,53	6 531 555 874,54
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		34 391,98	94 910,21	
	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		8 684 357 763,23	7 760 959 952,18	
	(1) dont à plus d'un an		6 707 179,97	4 345 827,74	
	(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		18 217,70	0,00	

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

euros	MONTANTS 31 12 2022	TOTAUX PARTIELS 31 12 2022	MONTANTS 31 12 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUCTION VENDUE			
Ventes	1 436 403 409,40		1 785 500 221,59
Prestations de service	1 117 109 034,48		1 140 384 790,82
Montant Net du Chiffre d'affaires dont à l'exportation	1 519 557 896,27	2 553 512 443,88	2 925 885 012,41
PRODUCTION STOCKEE		-35 281 634,22	4 377 992,71
PRODUCTION IMMOBILISEE		22 238 003,07	19 502 861,74
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		2 847 187,48	1 445 722,93
REPRISES S/PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		192 107 214,18	76 583 217,11
TRANSFERTS DE CHARGES		23 633,33	2 176 200,00
AUTRES PRODUITS		500 213,09	2 418 395,01
TOTAL I		2 735 947 060,81	3 032 389 401,91
CHARGES D'EXPLOITATION			
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		1 333 871 486,19	1 917 660 037,24
Achats stockés d'approvisionnements			
Matières premières	86 213 849,34		68 419 311,14
Autres approvisionnements	3 741 324,65		3 206 273,33
Variation des stocks d'approvisionnement	-11 902 148,29		6 368 918,87
Achats de sous-traitance	890 076 545,03		1 525 729 335,04
Achats non-stockés de matières et fournitures	15 193 927,19		15 553 713,15
Services extérieurs			
Personnel extérieur	2 075 808,88		2 081 863,49
Autres	348 472 179,39		296 300 622,22
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		43 181 072,47	37 504 764,84
Sur rémunérations	23 405 995,74		18 231 083,81
Autres	19 775 076,73		19 273 681,03
CHARGES DE PERSONNEL		696 370 825,13	563 918 074,07
Salaires et traitements	428 430 992,68		387 443 567,36
Charges sociales	267 939 832,45		176 474 506,71
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		366 546 065,73	202 337 638,10
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	65 269 910,66		60 921 030,47
Sur actif circulant : dotations aux provisions	12 640 833,20		63 270 851,76
Pour risques et charges : dotations aux provisions	288 635 321,87		78 145 755,87
AUTRES CHARGES		19 982 571,67	23 417 137,32
TOTAL II		2 459 952 021,19	2 744 837 651,57
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		275 995 039,62	287 551 750,34

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

euros	MONTANTS 31 12 2022	TOTAUX PARTIELS 31 12 2022	MONTANTS 31 12 2021
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	19 830 462,15		20 120 942,54
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			0,00
Autres intérêts et produits assimilés	6 141 718,25		744 795,25
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	63 000,00		109 654,00
Différences positives de change	709 531,25		525 300,14
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	0,00		0,00
TOTAL III		26 744 711,65	21 500 691,93
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux provisions	32 145,18		3 062 630,00
Intérêts et charges assimilées	306 379,76		196 829,62
Différences négatives de change	839 549,38		648 647,59
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	0,00		0,00
TOTAL IV		1 178 074,32	3 908 107,21
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		25 566 637,33	17 592 584,72
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		301 561 676,95	305 144 335,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	0,00		3 000,00
Sur opérations en capital			
Produits des cessions d'éléments d'actif	12 082 577,94		11 732 540,50
Autres	209 086,36		53 940,13
Reprises s/provisions et transferts de charges exceptionnelles	6 470 265,84		6 276 045,45
TOTAL V		18 761 930,14	18 065 526,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	327 431,97		13 457,60
Sur opérations en capital :			
Valeurs comptables des éléments immob. et fi. cédés	13 410 761,76		12 526 637,57
Autres	15 780,00		18 322,75
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Dotations aux provisions réglementées	6 423 346,45		5 192 320,33
Dotations aux amortissements et autres provisions			0,00
TOTAL VI		20 177 320,18	17 750 738,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-1 415 390,04	314 787,83
PARTICIPATION DES SALARIES (VII)		27 159 870,45	31 480 179,30
IMPOT SUR LES BENEFICES (VIII)		58 310 023,77	82 917 892,40
A TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		2 781 453 702,60	3 071 955 619,92
B TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		2 566 777 309,91	2 880 894 568,73
BENEFICE (A - B)		214 676 392,69	191 061 051,19

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2022

INDEX

	Notes
- Evènements significatifs	
- Principes et méthodes comptables	n°1
- Immobilisations	n°2
- Stocks et en-cours	n°3
- Créances	n°4
- Valeurs mobilières de placement	n°5
- Charges et produits constatés d'avance	n°6
- Capital social	n°7
- Provisions réglementées et provisions pour risques et charges	n°8
- Dettes	n°9
- Entreprises liées et ayant un lien de participation	n°10
- Charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de bilan	n°11
- Ecart de conversion affectant les postes de bilan	n°12
- Chiffre d'affaires	n°13
- Résultat exceptionnel	n°14
- Impôts sur les sociétés	n°15
- Situation fiscale différée	n°16
- Dirigeants sociaux	n°17
- Ventilation de l'effectif par catégorie	n°18
- Engagements sociaux envers les salariés	n°19
- Engagements hors bilan	n°20
- Identité de la société-mère	n°21
- Honoraires des commissaires aux comptes	n°22

MBDA, groupe européen leader dans le domaine des missiles et systèmes de missiles, a été créé en fin d'année 2001. Le Groupe est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5 %, AIRBUS pour 37,5 % et LEONARDO pour 25 %.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun évènement significatif n'est à mentionner sur l'exercice 2022 concernant MBDA France.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun évènement post clôture n'est à mentionner au titre de l'exercice 2022.

NOTE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

GENERALITES

Les comptes ont été établis au 31 décembre conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil National de la Comptabilité et le Comité de la Réglementation Comptable, aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019) et dans le respect des textes législatifs et réglementaires qui accompagnent le Plan Comptable Général.

Les chiffres présentés dans les tableaux ci-après sont exprimés en millions d'euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds de commerce figure, en valeur brute, au bilan pour un montant de 809,31 M€ correspondant principalement à la valeur historique chez MBDA France pour 396,37 M€ et à l'apport du fonds de commerce MBDAM pour sa valeur historique de 408,77 M€. Au cours de l'exercice 2012, un fonds de commerce d'une valeur de 3,26 M€ a été acheté à la société Roxel. Chaque année, il est procédé à un test de dépréciation selon la méthode des cash flow actualisés. Si cette valorisation est inférieure au montant comptabilisé, le fonds de commerce peut faire l'objet d'une dépréciation.

Les logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur lesquelles est pratiqué un amortissement linéaire sur 12 à 60 mois.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions	6 2/3 à 20 ans
Ouvrages d'infrastructure et installations complexes spécialisées	6 2/3 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Autres matériels, mobilier, installations générales et agencements	4 à 10 ans

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

Une provision pour dépréciation des immobilisations est comptabilisée pour les biens mis hors exploitation dont la valeur nette comptable est supérieure à l'estimation de leur valeur de réalisation.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des provisions pour dépréciation sont constituées à raison des moins values latentes, lesquelles sont généralement estimées par comparaison avec la quote-part de situation nette représentée par ces titres.

STOCKS ET EN-COURS

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production, qui comprend le coût d'acquisition des matières, la sous-traitance, l'ensemble des charges directes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part de frais généraux.

Les dépréciations de stocks sont évaluées sur la base des besoins futurs identifiés dans le plan à moyen terme. Les quantités excédentaires par rapport aux besoins futurs sont provisionnées en totalité.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche amont ne figurent pas en immobilisations incorporelles et sont enregistrées en coûts de période. En revanche, les dépenses de développement font l'objet d'une activation en immobilisations incorporelles dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- les dépenses de développement doivent être individualisées par projet,
- le projet doit présenter, à la date d'activation, des perspectives techniques, financières et commerciales favorables,
- le principe de l'activation des frais de développement doit avoir été approuvé par la Direction Générale de la société dès le lancement du projet.

Pour les études faisant l'objet de capitalisation, le plan d'amortissement est établi en tenant compte des éléments prévisionnels d'utilisation.

Les frais de recherche et développement à charge enregistrés en coût de période au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 32,39 M€. Ils sont principalement constitués des heures main d'œuvre, des heures machines ainsi que des achats et des amortissements spécifiques à ces programmes.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES MARGES SUR CONTRATS

Le chiffre d'affaires est enregistré suivant la méthode de l'avancement, déterminé par contrat en fonction du franchissement de jalons techniques, notamment matérialisés par des transferts de propriété ou des acceptations du client. La société utilise un taux de marge unique par contrat.

Le montant des en-cours figurant au bilan comprend les coûts directement imputables aux contrats et une quote-part de frais généraux d'exploitation. Les frais commerciaux non directement affectables à un contrat obtenu et les intérêts financiers sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Toute perte sur contrat en cours est provisionnée dès qu'elle est connue. Les pertes probables font l'objet de provisions pour dépréciation des encours pour la part de production réalisée et de provisions pour risques pour le complément (appelées provisions pour pertes à terminaison). Des provisions pour charges sont constituées lorsque des dépenses non encore engagées à la date de clôture sont dues contractuellement vis-à-vis du client.

PROVISIONS POUR GARANTIES

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

PROVISIONS POUR PENALITES DE RETARD

Lorsque des pénalités contractuelles sont encourues, elles sont prises en compte dans la marge à terminaison des affaires.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les dettes et créances en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Il en est de même pour les comptes de trésorerie. Les gains de change latents sont différés au bilan et n'entrent pas dans la formation du résultat. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des cas suivants :

- lorsque des pertes ou gains de change latents, relatifs à une même devise, portent sur des opérations dont les termes de dénouement sont voisins, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains,
- lorsque des pertes de change latentes portent sur des acomptes payés en devises et dont la reprise ne donnera pas lieu à sortie de ressources complémentaires.

QUOTE-PART DE RESULTAT DES GIE

Les résultats des GIE sont pris en compte l'année même de leur réalisation s'il s'agit de pertes probables. Dans le cas d'un résultat bénéficiaire, le résultat n'est pris en compte qu'après la tenue de l'assemblée des membres du GIE.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les régimes applicables dans l'entreprise sont les indemnités de fin de carrière et les primes de fidélité (médailles du travail). MBDA a fait le choix de reconnaître ses écarts actuariels selon la méthode du corridor. Des informations détaillées sur les engagements sociaux sont présentées dans la note n°19.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	31.12.21	Augment.	Dimin.	Virt. poste	31.12.22
Immobilisations incorporelles	935,01	10,38	-10,90	1,01	935,50
dont - Fonds de commerce	809,31				809,31
- R&D	19,22				19,22
- Brevets, licences	5,72				5,72
- Logiciels	96,10	2,79	-8,48	4,06	94,47
- Encours	4,66	7,59	-2,42	-3,05	6,77
- Avances et acomptes versés sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	794,33	92,20	-22,24	-1,01	863,27
Immobilisations financières (1)	1 207,94	5,33	-1,11		1 212,17
dont - Titres de participation	1 201,93	5,26	-1,10		1 206,09
- Autres	6,01	0,08	-0,01		6,08
TOTAL	2 937,28	107,91	-34,24	0,00	3 010,94

(1) Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.

Les variations des amortissements et provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31.12.21	Augment.	Dimin.	31.12.22
Immobilisations incorporelles	94,48	10,03	-7,41	97,10
Immobilisations corporelles	475,70	55,24	-13,42	517,52
Immobilisations financières	6,50			6,50
TOTAL	576,68	65,27	-20,83	621,12

NOTE 3 - STOCKS ET EN-COURS

Le montant net des stocks et travaux en cours s'élève à 1 508,73 M€ au 31.12.2022 contre 1 532,28 M€ au 31.12.2021, soit une diminution de 23,55 M€ (1,54%). L'essentiel du poste est composé de travaux en-cours. Les provisions pour dépréciation des stocks et travaux en cours s'établissent au 31.12.2022 à 148,70 M€ après prise en compte sur l'exercice d'une dotation de 12,64 M€ et d'une reprise de 12,47 M€, correspondant partiellement à des ferrailages.

NOTE 4 - CREANCES

Au 31.12.2022, les créances se ventilent par échéance comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances clients	1 308,47	1 308,47	0,00
Autres créances d'exploitation	210,83	210,83	0,00
Créances diverses, dont comptes courants	1 631,24	1 631,24	0,00
Avances fournisseurs	1 655,57	413,89	1 241,68
TOTAL	4 806,11	3 564,43	1 241,68

Les échéances des avances versées aux fournisseurs ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

NOTE 5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les plus-values sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées.

NOTE 6 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance couvrent essentiellement des factures d'achats reçues pendant l'exercice, dont le fait générateur du transfert de propriété n'intervient qu'au-delà de la date de clôture. Au 31.12.2022 ce poste représente 2,19 M€ contre 0,57 M€ au 31.12.2021.

Les produits constatés d'avance traduisent l'effet de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des jalons techniques sur les contrats à long terme. Ils s'élèvent à 2,93 M€ contre 1,03 M€ au 31.12.2021.

NOTE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé au 31.12.2022 de 2 415 479 actions pour un capital de 36 836 054,75 €. Ce capital est détenu à 100% par la société MBDA SAS.

NOTE 8 - PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	31.12.21	Augment.	Dimin. (1)	Dimin. (2)	31.12.22
Provisions réglementées	25,32	4,84	4,87		25,29
Provisions pour risques dont :	152,51	269,83	61,69	9,11	351,55
<i>pertes à terminaison</i>	<i>58,83</i>	<i>38,64</i>	<i>36,76</i>		<i>60,71</i>
<i>autres provisions pour risques</i>	<i>93,69</i>	<i>231,19</i>	<i>24,93</i>	<i>9,11</i>	<i>290,84</i>
Provisions pour engagements sociaux (3)	110,69	17,39	104,29		23,79
Provisions pour charges - Autres	4,27	0,58	3,36		1,49
Total	292,79	292,64	174,21	9,11	402,11
résultat d'exploitation		287,19	165,91		
résultat financier		0,03	0,06		
résultat exceptionnel		4,84	4,87		
résultat impôt		0,58	3,36		

- (1) Reprises de provision ayant donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.
- (2) Reprises de provision n'ayant pas donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.
- (3) Cf. note n°19

Les autres provisions pour risques sont principalement constituées des provisions pour garanties, pertes de change ainsi que des provisions clients, produits et autres risques généraux. Les mouvements des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges de la période conduisent à une dotation nette de (109,33) M€ expliquée principalement par une dotation nette sur provisions pour risques de (199,04) M€ et d'une reprise nette sur provisions pour charges et engagements sociaux de 89,68 M€, ainsi que par une reprise nette sur provisions réglementées de 0,03 M€.

NOTE 9 - DETTES

Au 31.12.2022, la ventilation par échéance des dettes est la suivante :

	Montant brut	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- à moins de deux ans à l'origine	0,00	0,00	0,00	0,00
- à plus de deux ans à l'origine	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	18,47	11,77	6,71	0,00
Dettes d'exploitation et diverses	2 497,48	2 497,48	0,00	0,00
Avances reçues des clients	4 803,15	1 350,86	3 075,07	377,22
TOTAL	7 319,10	3 860,11	3 081,77	377,22

Les échéances des avances reçues des clients ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

NOTE 10 - ENTREPRISES LIEES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

Des éléments afférents aux entreprises liées et ayant un lien de participation sont inclus dans les différents postes du bilan à hauteur des montants ci-dessous (le périmètre retenu prend en compte les groupes MBDA, AIRBUS, BAE SYSTEMS et LEONARDO) :

Postes d'actif		Postes de passif	
Immobilisations financières	1 197,83		
Avances et acomptes versés sur commandes	859,02	Avances et acomptes reçus sur commandes	582,07
Créances de l'actif circulant	198,30	Dettes d'exploitation	399,95
Créances financières (1)	1 552,88	Dettes financières (1)	8,90
Autres	0,00	Autres	0,00

(1) Les créances et dettes financières envers les entreprises liées sont notamment composées de comptes courants.

Les charges et produits courants afférents aux entreprises liées s'analysent comme suit :

Produits		Charges	
Produits d'exploitation	478,74	Charges d'exploitation	808,20
Intérêts sur comptes courants	4,31	Charges financières	0,02
Produits des participations	19,83	Pertes sur filiales	0,00
Reprises de provisions	0,00	Dotations aux provisions	0,00

Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation. Toutefois, il n'existe pas de transaction significative conclue à des conditions autres que les conditions normales de marché.

NOTE 11 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR RATTACHES AUX POSTES DE BILAN

Créances de l'actif circulant	983,57	Dettes financières	0,00
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	0,00	Dettes d'exploitation et diverses	2 194,96

NOTE 12 - ECARTS DE CONVERSION AFFECTANT LES POSTES DU BILAN

	Actif	Passif
Postes d'actif		
Immobilisations financières	0,00	0,00
Avances et acomptes versés	0,00	0,00
Créances d'exploitation	0,02	0,00
Postes de passif		
Dettes financières	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,01	0,03
TOTAL	<hr/> 0,03	<hr/> 0,03

NOTE 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES

- France	911,98
- France (groupe MBDA)	0,00
- Export indirect	48,35
- Export	1 061,74
- Export (groupe MBDA)	447,00
S/T Chiffre d'affaires en normes Groupe	<hr/> 2 469,07
- Débits clients (note 1)	0,00
- Refacturations	84,44
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL	<hr/> 2 553,51

Pour restituer la réalité économique, le chiffre d'affaires a été ventilé selon la zone de destination effective.

Note 1 : Les débits clients sont inclus dans le chiffres d'affaires en normes groupe et dans les autres produits d'exploitation pour les comptes sociaux

NOTE 14 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de (1,42) M€. Ce résultat provient essentiellement de la mise au rebut d'immobilisations pour (1,33) M€.

NOTE 15 - IMPOTS SUR LES SOCIETES

La société MBDA France fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société MBDA SAS. Les impôts sur les sociétés inscrits au compte de résultat s'analysent comme suit :

IS brut sur résultat	-83,03
Crédits d'impôts - Recherche 2022	20,44
Crédits d'impôts - Autres	1,49
Autres - Régularisations IS	<u>2,79</u>
	-58,31

La répartition des impôts par niveau de résultat se présente de la façon suivante :

	Résultat avant impôts	Impôts		Résultat Comptable	
		Théoriques (2)	Comptabilisés	Théorique (2)	Réel
Résultat courant (1)	301,56	-77,89	-87,29	223,67	214,27
Résultat exceptionnel	-1,42	0,37	0,03	-1,05	-1,39
Participation salariés	-27,16	7,02	7,02	-20,14	-20,14
Crédits d'impôt et autres			21,93		21,93
TOTAL	272,99	-70,50	-58,31	202,49	214,68

Le calcul des impôts est effectué en fonction des taux connus au 31.12.2022, soit 25,83%.

- (1) L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé est principalement lié aux dividendes reçus des filiales qui bénéficient du régime mère-fille, ainsi qu'aux provisions non déductibles telles que les provisions pour pertes à terminaison et autres provisions.
- (2) Signes : (-) charges d'impôts société ; (+) produits d'impôts société.

Le résultat étant bénéficiaire, le montant de l'IS sera reversé à la société tête de groupe (MBDA SAS), conformément aux principes de l'intégration fiscale. L'intégration fiscale n'a pas d'impact sur le montant de l'impôt, le calcul étant réalisé comme si la société était imposée séparément.

NOTE 16 - SITUATION FISCALE DIFFERÉE

La situation fiscale différée, non comptabilisée, s'analyse de la façon suivante :

	31.12.21	Variation Résultat	31.12.22
Accroissement de la dette future d'impôts :			
- Provisions réglementées	6,54	(0,01)	6,53
Allègement de la dette future d'impôt :			
- Provision IDR	(23,92)	21,45	(2,47)
- Autres charges temporairement non déductibles	(68,17)	(36,82)	(104,98)
- Produits et charges taxés d'avance	(2,24)	0,01	(2,23)
Variation nette de la dette future d'impôts	<u>(87,79)</u>	<u>(15,37)</u>	<u>(103,15)</u>

NOTE 17 - DIRIGEANTS SOCIAUX

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice et en date de clôture.

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

Les dirigeants de MBDA France n'ont reçu aucune prime d'arrivée et ne bénéficient pas de prime de départ. Ils bénéficient d'indemnités de départ à la retraite, conformément à la convention collective et aux accords d'entreprise. Comme d'autres cadres dirigeants, les mandataires sociaux continuent de bénéficier du régime de retraite complémentaire qu'ils avaient auparavant au sein d'AIRBUS.

NOTE 18 - VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE

Les effectifs inscrits au 31.12.2022 s'élèvent à 5 707 salariés.

Effectifs par catégorie	31/12/2021	31/12/2022
Ingénieurs et Cadres	3 566	3 887
Mensuels	1 785	1 820
Total	5 351	5 707
Dont :		
Spécifiques	3 996	4 284
Non spécifiques	1 192	1 248
Inactifs	163	175

NOTE 19 - ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les engagements de la société envers ses salariés couvrent :

- d'une part, les régimes d'indemnités de fin de carrière dont le montant, assis sur les derniers salaires, dépend de l'ancienneté dans l'entreprise.
- d'autre part, les primes de fidélité (médailles du travail) versées au terme de vingt, trente et trente cinq ans de présence dans l'entreprise.

Le montant des engagements liés aux départs en retraite, qui s'appliquent aux salariés ayant acquis les conditions d'ancienneté requises à la clôture de l'exercice, s'élève à 103,92 M€. Les engagements au titre des primes de fidélité, calculés sur la base de l'ancienneté acquise par chacun des salariés à la clôture de l'exercice, s'élèvent à 14,22 M€. Le coût des services passés non comptabilisés, lié aux modifications de régime intervenues au cours des exercices antérieurs s'élève à (8,63) M€ (voir ci-après la description des régimes).

L'effet du corridor défini par la recommandation numéro 2003-R01 du CNC du 1er avril 2003 en référence à l'IAS 19 s'établit à (0,92) M€ à fin 2022 contre (31,96) M€ à fin 2021. La part de l'engagement de retraite envers les salariés correspondant à l'effet corridor ne fait l'objet d'aucune provision dans les comptes en application de la recommandation mentionnée ci-dessus. L'effet corridor est repris dans la note n°20 de l'annexe au titre des engagements hors bilan.

En décembre 2022, MBDA France a souscrit un contrat d'assurance auprès d'AXA afin de préfinancer le régime d'indemnités de fin de carrière. Une prime initiale de 85 M€ a été versée par MBDA France sur le contrat AXA au moment de la souscription.

La provision ressort à 23,80 M€ au 31.12.2022 contre 110,69 M€ au 31.12.2021.

Engagements sociaux MBDA France	31.12.21	31.12.22
Indemnités de fin de carrière (IFC)	135,61	103,92
Primes de fidélité (médailles du travail)	18,06	14,22
<hr/>	<hr/>	<hr/>
Sous-total engagements sociaux	153,67	118,14
Coût des services passés non comptabilisés	-11,02	-8,63
Variation de la JV des actifs de couverture		-84,8
Effet du corridor	-31,96	-0,92
<hr/>	<hr/>	<hr/>
Provision comptabilisée à la clôture	110,69	23,80

DESCRIPTIF DES REGIMES

Indemnités de fin de carrière

Les salariés de la société MBDA FRANCE bénéficient du régime d'Indemnités de Fin de Carrière (IFC) attribuant, au moment du départ en retraite, un capital en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire de fin de carrière. Les règles d'attribution des IFC prévues par les conventions collectives de la Métallurgie ont été modifiées par l'avenant du 21 juin 2010, applicable au 31 juillet de la même année :

Ancienneté	Ancien barème	Nouveau-barème
Inférieure à 2 ans	Pas d'indemnité	Pas d'indemnité
Entre 2 et 4 ans	0,5 mois	0,5 mois
Entre 5 et 9 ans	1 mois	1 mois
Entre 10 et 19 ans	2 mois	2 mois
Entre 20 et 29 ans	3 mois	3 mois
Entre 30 et 34 ans	4 mois	4 mois
Entre 35 et 39 ans	4 mois	5 mois
Supérieure à 40 ans	5 mois	6 mois

Par ailleurs, un nouveau barème majoré, plus favorable que le barème conventionnel issu de l'avenant du 21 juin 2010, a été mis en place en fin de 1^{er} semestre 2012 avec date d'effet au 1^{er} janvier 2013. Ce barème prévoit :

- Jusqu'à 10 ans d'ancienneté : l'application du barème conventionnel,
- Entre 10 et 15 ans d'ancienneté : 2 mois + 0,1 mois par année au-delà de 10 ans
- De 15 à 45 ans d'ancienneté : 2,5 mois + 0,2 mois par année au-delà de 15 ans
- Au-delà de 45 ans d'ancienneté : 8,5 mois

Primes de fidélité (médailles du travail)

Les salariés de la société MBDA FRANCE ont droit aux primes de fidélité, calculées selon les modalités suivantes :

Ancienneté société	Indemnité versée
20 ans	1 mois de salaire
30 ans	½ mois de salaire
35 ans	½ mois de salaire

HYPOTHESES RETENUES

Date d'évaluation : 31/12/2022

Taux d'actualisation :

Les engagements au 31 décembre 2022 ont été évalués à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,77% pour les indemnités de fin de carrières et de 3,65% pour les primes de fidélité (médailles du travail). Ces taux sont issus de la courbe iBoxx EUR Corporates AA 10+ et iBoxx EUR Corporates AA 7-10 au 31 décembre 2022.

Table de mortalité : TH TF 00-02

Taux de turn-over : cf. table ci-dessous

Taux de revalorisation des salaires : cf. table ci-dessous

(Ces taux de revalorisation sont déterminés à partir d'une courbe ajustée sur la population par régression linéaire)

Taux d'inflation : 2.00%

Age de Départ à la retraite :

- ❖ Cadres : 65 ans
- ❖ Non-cadres : 62 ans

Mode de départ : départ à l'initiative du salarié

Taux de charges sociales : 50%

Taux de turn-over

Age	Cadres et Non Cadres	Age	Cadres et Non Cadres
65	0,00%	42	1,00%
64	0,00%	41	1,00%
63	0,00%	40	1,00%
62	0,00%	39	1,50%
61	0,00%	38	1,50%
60	0,00%	37	1,50%
59	0,00%	36	1,50%
58	0,00%	35	1,50%
57	0,00%	34	1,50%
56	0,00%	33	1,50%
55	0,00%	32	1,50%
54	0,50%	31	1,50%
53	0,50%	30	1,50%
52	0,50%	29	2,50%
51	0,50%	28	2,50%
50	0,50%	27	2,50%
49	0,50%	26	2,50%
48	0,50%	25	2,50%
47	0,50%	24	2,50%
46	0,50%	23	2,50%
45	0,50%	22	2,50%
44	1,00%	21	2,50%
43	1,00%	20	2,50%

Taux de revalorisation des salaires BRUTS d'inflation

Age	Cadres	Non Cadres	Age	Cadres	Non Cadres
65	2,43%	2,18%	42	4,04%	3,79%
64	2,50%	2,25%	41	4,11%	3,86%
63	2,57%	2,32%	40	4,18%	3,93%
62	2,64%	2,39%	39	4,25%	4,00%
61	2,71%	2,46%	38	4,32%	4,07%
60	2,78%	2,53%	37	4,39%	4,14%
59	2,85%	2,60%	36	4,46%	4,21%
58	2,92%	2,67%	35	4,53%	4,28%
57	2,99%	2,74%	34	4,60%	4,35%
56	3,06%	2,81%	33	4,67%	4,42%
55	3,13%	2,88%	32	4,74%	4,49%
54	3,20%	2,95%	31	4,81%	4,56%
53	3,27%	3,02%	30	4,88%	4,63%
52	3,34%	3,09%	29	4,95%	4,70%
51	3,41%	3,16%	28	5,02%	4,77%
50	3,48%	3,23%	27	5,09%	4,84%
49	3,55%	3,30%	26	5,16%	4,91%
48	3,62%	3,37%	25	5,23%	4,98%
47	3,69%	3,44%	24	5,30%	5,05%
46	3,76%	3,51%	23	5,37%	5,12%
45	3,83%	3,58%	22	5,44%	5,19%
44	3,90%	3,65%	21	5,51%	5,26%
43	3,97%	3,72%	20	5,58%	5,33%

Indemnités de fin de carrière

En Keuros

Données et hypothèses

	2021	2022
Taux d'actualisation ouverture	0,99%	3,77%
Coût des services rendus de l'exercice	9 152	8 666
Prestations versées au cours de l'exercice	(12 813)	(12 946)
Coût des services rendus ouverture	144 509	135 605
DVAMR	14	14

Variation du coût des services rendus

	2021	2022
Coût des services rendus ouverture	144 509	135 605
Coût financier de l'exercice	811	2 477
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 152	8 666
Modification de régime	-	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(12 813)	(12 946)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	(6 054)	(29 878)
Coût des services rendus clôture	135 605	103 924

Variation de la juste valeur des actifs de couverture

	2021	2022
Juste valeur des actifs de couverture ouverture	-	-
Rendement attendu	-	-
Cotisations versées par l'employeur	-	85 000
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	-	-
(Pertes) Gains actuariels générés au cours de l'exercice	-	(199)
Juste valeur des actifs de couverture clôture	-	84 801

Limites du corridor

	2021	2022
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(41 590)	(31 955)
Limites du corridor ouverture	14 451	13 560
Excédent [A]	(27 139)	(18 395)

DVAMR [B]	14	14
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]	(3 581)	(1 360)
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser sur réduction de régime	-	-
Total Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser	(3 581)	(1 360)

Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(41 590)	(31 955)
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	6 054	29 679
Sous-total	(35 536)	(2 276)
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	3 581	1 360
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture	(31 955)	(917)

Montants

	2021	2022
Coût des services rendus clôture	135 605	103 924
Juste valeur des actifs de couverture clôture		(84 801)
Coût des services passés non comptabilisé	(11 023)	(8 629)
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	(31 955)	(917)
Passif comptabilisé au bilan	92 626	9 577

Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 152	8 666
Coût financier de l'exercice	811	2 477
Impact des modifications de régime	2 394	2 394
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	3 581	1 360
Charge comptabilisée au compte de résultat	15 938	14 897

Variations du passif

	2021	2022
Passif ouverture	89 501	92 626
Charge comptabilisée au compte de résultat	15 938	14 897
Prestations versées au cours de l'exercice	(12 813)	(97 946)

Passif clôture	92 626	9 577
Impact net résultat	3 125	(83 049)
Primes de fidélité		
Données et hypothèses	En Keuros	
	2021	2022
Taux d'actualisation ouverture	0,45%	3,65%
Coût des services rendus de l'exercice	1 993	2 241
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 745)	(1 169)
Coût des services rendus ouverture	18 460	18 062
DVAMR	10	10
Variation du coût des services rendus	2021	2022
Coût des services rendus ouverture	18 460	18 062
Coût financier de l'exercice	25	256
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 993	2 241
Modification de régime	-	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 745)	(1 169)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	(670)	(5 170)
Coût des services rendus clôture	18 062	14 220
Limites du corridor	2021	2022
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(0)	(0)
Limites du corridor ouverture	-	-
Excédent [A]	(0)	(0)
DVAMR [B]	10	10
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]	-	-
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	-	-
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	670	5 170
Sous-total	670	5 170
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	(670)	(5 170)
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture	-	-
Montants	2021	2022
Coût des services rendus clôture	18 062	14 220
Coût des services passés non comptabilisés	-	-
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	-	-
Passif comptabilisé au bilan	18 062	14 220
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 993	2 241
Coût financier de l'exercice	25	256
Coût des services passés comptabilisés	-	-
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	(670)	(5 170)
Charge comptabilisée au compte de résultat	1 347	2 673
Variations du passif	2021	2022
Passif ouverture	18 460	18 062
Charge comptabilisée au compte de résultat	1 347	(2 673)
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 745)	(1 169)
Passif clôture	18 062	14 220
Impact net résultat	(398)	(3 842)

NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les principaux engagements hors bilan donnés et reçus par la société sont les suivants :

	2021	2022
Engagements financiers donnés		
Achats de devises à terme	15,43	26,31
Ventes de devises à terme	0	2,73
Dettes assorties de garanties		
Cautions bancaires en faveur des clients	(1 635,08)	(1 892,42)
Cautions bancaires en faveur de l'administration des douanes	(4,00)	(4,00)
Créances assorties de garanties		
Avances aux fournisseurs garanties sous forme de cautions bancaires	0,59	0,89
Engagements relatifs à l'acquisition des titres PAPSO		
Dans le cas où certaines parcelles détenues par la société PAPSO VIII feraient l'objet d'une construction immobilière au cours d'une période de 10 ans suivant la date d'acquisition des titres (15 décembre 2016), MBDA France a l'obligation de verser un complément de prix au vendeur calculé en fonction du type de construction et du nombre de mètres carrés construits avec un montant maximum de 3,3 millions d'Euros.		
Engagements long terme		
Effet du corridor sur les engagements sociaux de long terme	(31,95)	(0,92)
Coût des services passés non comptabilisés	(11,02)	(8,63)

NOTE 21 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société MBDA France est détenue à 100,00% par la société MBDA SAS, maison mère du Groupe MBDA. Les comptes annuels de la société MBDA France sont consolidés par les actionnaires de référence du Groupe MBDA. Le Groupe MBDA est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5%, AIRBUS pour 37,5% et LEONARDO pour 25%.

NOTE 22 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant en compte de résultat est de 583 K€ au titre du contrôle légal des comptes.

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2022

(en KEuros)

Renseignements concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société MBDA France	Capital	Autres Capitaux propres avant affectation des résultats B	Quote part du capital détenue en % C	Valeur comptable des titres détenus		Avances et prêts consentis par la société et non remboursés F	Montants des cautions et avals fournis G	Chiffre d'affaires dernier exercice H	Bénéfice net ou perte du dernier exercice I	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice J
	A			Brute D	Nette E					
A Filiales (50% au moins du capital détenu par MBDA France)										
Matra Electronique - rue Ferdinand Meunier 60610 LA CROIX SAINT OUEN	1 525,00	21 500,01	99,99	5 504,81	5 504,81	-	-	81 599,43	4 542,85	8 500,00
PAPSO Holding - La Boursidière 92 357 LE PLESSIS-ROBINSON	4 013,33	22 238,66 Note 1	100,00	178 925,08	178 925,08	-	-	0,00 Note 1	10 832,33 Note 1	0,00
MBDA T- Alexandra House, The Sweeptakes, Ballsbridge, Dublin 4, Ireland	1 305,00	1 306 983,00 Note 1	64,30	1 000 000,00	1 000 000,00	-	-		14 365,00 Note 1	10 849,09
GDI Simulation - 1 Boulevard Jean Moulin, ZAC de la Clef Saint Pierre, 78990 ELANCOURT	1 350,00	1 897,63 Note 1	99,99	13 398,84	13 398,84	-	-	14 796,60 Note 1	479,98 Note 1	479,98
B Participations (10 à 50% du capital détenu par MBDA France)										
ODAS-339,bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD	30 000,00	-36 172,24 Note 1	10,00	2 999,63	0,00	-	-	375 676,09 Note 1	7 335,02 Note 1	0,00
HMS LASER - 55 boulevard Charles de Gaulle, 92240 MALAKOFF	10,00		50,00	5,00	5,00	-	-			0,00
PYROMERAL - 13 Route d'ognon, 60810 BARBERY	350,10	4 850,92 Note 1	24,98	4 752,43	4 752,43	-	-	3 999,61	-1 215,47	0,00
DELFOX - PREDICTIVE TECHNOLOGIE - 12 rue Esprit des Lois,33000 BORDEAUX	122,57	226,49 Note 1	11,10	500,82	500,82	-	-	235,30 Note 1	-109,15 Note 1	0,00
Renseignements concernant les autres filiales et participations										
A Filiales non reprises au paragraphe A										
B Participations non reprises au paragraphe B										
Filiales françaises SOFEMA	3 735,55	49 465,39 Note 1	1,71	482,34	482,34	-	-	40 333,88 Note 1	36,64 Note 1	0,00
Autres (PAPSO V, PAPSO VIII IMMO MEL et IMMO PAPIN)				1	1					
CERBAIR	40,72	4 431,18 Note 1	7,45	901,07	901,07			1 671 Note 1	-1 036 Note 1	

Note 1 - Les montants correspondent aux chiffres arrêtés au 31/12/21

Note 2 - Société récemment créée le 29/03/2022

MBDA FRANCE

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Copie certifiée conforme à l'original

BILAN ACTIF

euros ACTIF		MONTANTS BRUTS 31 12 2022	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANTS NETS 31 12 2022	MONTANTS NETS 31 12 2021
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	935 502 841,84	97 104 804,31	838 398 037,53	840 532 522,49
	R&D, Brevets, licences	126 194 719,05	97 104 804,31	29 089 914,74	31 224 399,70
	Fonds commercial	809 308 122,79		809 308 122,79	809 308 122,79
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	863 270 140,68	517 518 573,34	345 751 567,34	318 622 420,67
	Terrains et aménagements	38 830 247,95	13 178 499,11	25 651 748,84	21 742 110,02
	Constructions	163 738 106,14	58 273 220,07	105 464 886,07	86 954 894,40
	Installations techniques matériel outillage indust	397 605 278,82	307 125 190,69	90 480 088,13	85 243 198,08
	Matériels informatiques, de bureau, autres	189 513 464,67	138 941 663,47	50 571 801,20	47 431 266,50
	Immobilisations corporelles en cours	68 352 070,23		68 352 070,23	74 408 230,90
	Avances et acomptes	5 230 972,87		5 230 972,87	2 842 720,77
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 212 170 090,90	6 499 630,00	1 205 670 460,90	1 201 442 064,33
	Participations	1 206 086 614,49	2 999 630,00	1 203 086 984,49	1 198 928 734,08
	Autres titres immobilisés, prêts	5 392 253,26	3 500 000,00	1 892 253,26	1 892 252,26
	Dépôts et autres immobilisations financières	691 223,15		691 223,15	621 077,99
TOTAL (I)	3 010 943 073,42	621 123 007,65	2 389 820 065,77	2 360 597 007,49	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS	1 657 429 123,71	148 700 772,00	1 508 728 351,71	1 532 278 871,64
	Matières premières et autres approv.	41 311 001,41	1 703 000,00	39 608 001,41	36 229 955,13
	En cours de production (biens et services)	1 616 118 122,30	146 997 772,00	1 469 120 350,30	1 496 048 916,51
	AVCES ET ACPTES VERSES S/ COMMANDES	1 655 571 875,57		1 655 571 875,57	1 496 761 986,53
	CREANCES D'EXPLOITATION	1 519 301 589,87	25 668 762,93	1 493 632 826,94	1 254 559 587,60
	Créances clients et comptes rattachés	1 308 467 156,95	24 946 400,93	1 283 520 756,02	1 067 441 421,32
	Autres	210 834 432,92	722 362,00	210 112 070,92	187 118 166,28
	CREANCES DIVERSES	1 631 242 283,19	0,00	1 631 242 283,19	1 113 414 001,85
	Créances diverses autres	46 058 258,68	0,00	46 058 258,68	61 717 813,57
	Comptes courants de trésorerie	1 585 184 024,51		1 585 184 024,51	1 051 696 188,28
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00		0,00	0,00	
DISPONIBILITES	3 140 903,08		3 140 903,08	2 715 278,09	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 189 311,79		2 189 311,79	570 921,31	
TOTAL (II)	6 468 875 087,21	174 369 534,93	6 294 505 552,28	5 400 300 647,02	
R E G U L S	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)	0,00		0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (IV)	32 145,18		32 145,18	62 297,67
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV)	9 479 850 305,81	795 492 542,58	8 684 357 763,23	7 760 959 952,18

BILAN PASSIF

	euros PASSIF	MONTANTS 31 12 2022	TOTAUX 31 12 2022	MONTANTS 31 12 2021
C A P I T A U X P R O P R I E S	CAPITAL	36 836 054,75		36 836 054,75
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION et D'APPORT	637 966 039,73		637 966 039,73
	RESERVES	3 683 605,48		3 683 605,48
	Réserve légale	3 683 605,48		3 683 605,48
	Autres comptes de situation nette	0,00		0,00
	REPORT A NOUVEAU	65 091 312,09		64 853 101,90
			743 577 012,05	743 338 801,86
	RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTION		0,00	0,00
	RESULTAT DE L'EXERCICE		214 676 392,69	191 061 051,19
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 911 973,51	2 121 059,87
PROVISIONS REGLEMENTEES		25 284 532,62	25 315 672,01	
	TOTAL (I)		985 449 910,87	961 836 584,93
	Provisions pour risques		351 544 525,85	152 512 101,80
	Provisions pour charges		25 284 444,00	114 960 480,70
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL (II)		376 828 969,85	267 472 582,50
D E T T E S	DETTES FINANCIERES		18 492 005,94	18 521 303,39
	Emprunts et dettes fi. auprès des étbts de crédit (2)	18 217,70		0,00
	Emprunts et dettes financières divers (1)	18 473 788,24		18 521 303,39
	AVCES ET ACPTES RECUS S/COMMANDES EN COURS		4 803 149 585,17	4 089 615 417,71
	DETTES D'EXPLOITATION		2 441 819 279,67	2 371 116 203,94
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 061 326 053,42		2 043 401 833,05
	Dettes fiscales et sociales	379 661 823,00		327 706 745,64
	Autres	831 403,25		7 625,25
	DETTES DIVERSES		55 657 962,91	51 270 344,93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 923 780,74		9 439 777,11
Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)	0,00		0,00	
Autres	46 734 182,17		41 830 567,82	
R E G U L S	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		7 319 118 833,69	6 530 523 269,97
			2 925 656,84	1 032 604,57
	TOTAL (III)		7 322 044 490,53	6 531 555 874,54
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		34 391,98	94 910,21
	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		8 684 357 763,23	7 760 959 952,18
	(1) dont à plus d'un an		6 707 179,97	4 345 827,74
	(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		18 217,70	0,00

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

euros	MONTANTS 31 12 2022	TOTALS PARTIELS 31 12 2022	MONTANTS 31 12 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRODUCTION VENDUE			
Ventes	1 436 403 409,40		1 785 500 221,59
Prestations de service	1 117 109 034,48		1 140 384 790,82
Montant Net du Chiffre d'affaires dont à l'exportation	1 519 557 896,27	2 553 512 443,88	2 925 885 012,41
PRODUCTION STOCKEE		-35 281 634,22	4 377 992,71
PRODUCTION IMMOBILISEE		22 238 003,07	19 502 861,74
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		2 847 187,48	1 445 722,93
REPRISES S/PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		192 107 214,18	76 583 217,11
TRANSFERTS DE CHARGES		23 633,33	2 176 200,00
AUTRES PRODUITS		500 213,09	2 418 395,01
TOTAL I		2 735 947 060,81	3 032 389 401,91
CHARGES D'EXPLOITATION			
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		1 333 871 486,19	1 917 660 037,24
Achats stockés d'approvisionnements			
Matières premières	86 213 849,34		68 419 311,14
Autres approvisionnements	3 741 324,65		3 206 273,33
Variation des stocks d'approvisionnement	-11 902 148,29		6 368 918,87
Achats de sous-traitance	890 076 545,03		1 525 729 335,04
Achats non-stockés de matières et fournitures	15 193 927,19		15 553 713,15
Services extérieurs			
Personnel extérieur	2 075 808,88		2 081 863,49
Autres	348 472 179,39		296 300 622,22
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		43 181 072,47	37 504 764,84
Sur rémunérations	23 405 995,74		18 231 083,81
Autres	19 775 076,73		19 273 681,03
CHARGES DE PERSONNEL		696 370 825,13	563 918 074,07
Salaires et traitements	428 430 992,68		387 443 567,36
Charges sociales	267 939 832,45		176 474 506,71
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		366 546 065,73	202 337 638,10
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	65 269 910,66		60 921 030,47
Sur actif circulant : dotations aux provisions	12 640 833,20		63 270 851,76
Pour risques et charges : dotations aux provisions	288 635 321,87		78 145 755,87
AUTRES CHARGES		19 982 571,67	23 417 137,32
TOTAL II		2 459 952 021,19	2 744 837 651,57
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		275 995 039,62	287 551 750,34

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

euros	MONTANTS 31 12 2022	TOTAUX PARTIELS 31 12 2022	MONTANTS 31 12 2021
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	19 830 462,15		20 120 942,54
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			0,00
Autres intérêts et produits assimilés	6 141 718,25		744 795,25
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	63 000,00		109 654,00
Différences positives de change	709 531,25		525 300,14
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	0,00		0,00
TOTAL III		26 744 711,65	21 500 691,93
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux provisions	32 145,18		3 062 630,00
Intérêts et charges assimilées	306 379,76		196 829,62
Différences négatives de change	839 549,38		648 647,59
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	0,00		0,00
TOTAL IV		1 178 074,32	3 908 107,21
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		25 566 637,33	17 592 584,72
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		301 561 676,95	305 144 335,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	0,00		3 000,00
Sur opérations en capital			
Produits des cessions d'éléments d'actif	12 082 577,94		11 732 540,50
Autres	209 086,36		53 940,13
Reprises s/provisions et transferts de charges exceptionnelles	6 470 265,84		6 276 045,45
TOTAL V		18 761 930,14	18 065 526,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	327 431,97		13 457,60
Sur opérations en capital :			
Valeurs comptables des éléments immob. et fi. cédés	13 410 761,76		12 526 637,57
Autres	15 780,00		18 322,75
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Dotations aux provisions réglementées	6 423 346,45		5 192 320,33
Dotations aux amortissements et autres provisions			0,00
TOTAL VI		20 177 320,18	17 750 738,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-1 415 390,04	314 787,83
PARTICIPATION DES SALARIES (VII)		27 159 870,45	31 480 179,30
IMPOT SUR LES BENEFICES (VIII)		58 310 023,77	82 917 892,40
A TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		2 781 453 702,60	3 071 955 619,92
B TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		2 566 777 309,91	2 880 894 568,73
BENEFICE (A - B)		214 676 392,69	191 061 051,19

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2022

INDEX

	Notes
- Evènements significatifs	
- Principes et méthodes comptables	n°1
- Immobilisations	n°2
- Stocks et en-cours	n°3
- Créances	n°4
- Valeurs mobilières de placement	n°5
- Charges et produits constatés d'avance	n°6
- Capital social	n°7
- Provisions réglementées et provisions pour risques et charges	n°8
- Dettes	n°9
- Entreprises liées et ayant un lien de participation	n°10
- Charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de bilan	n°11
- Ecart de conversion affectant les postes de bilan	n°12
- Chiffre d'affaires	n°13
- Résultat exceptionnel	n°14
- Impôts sur les sociétés	n°15
- Situation fiscale différée	n°16
- Dirigeants sociaux	n°17
- Ventilation de l'effectif par catégorie	n°18
- Engagements sociaux envers les salariés	n°19
- Engagements hors bilan	n°20
- Identité de la société-mère	n°21
- Honoraires des commissaires aux comptes	n°22

MBDA, groupe européen leader dans le domaine des missiles et systèmes de missiles, a été créé en fin d'année 2001. Le Groupe est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5 %, AIRBUS pour 37,5 % et LEONARDO pour 25 %.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun évènement significatif n'est à mentionner sur l'exercice 2022 concernant MBDA France.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun évènement post clôture n'est à mentionner au titre de l'exercice 2022.

NOTE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

GENERALITES

Les comptes ont été établis au 31 décembre conformément aux principes et méthodes comptables définis par le Conseil National de la Comptabilité et le Comité de la Réglementation Comptable, aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019) et dans le respect des textes législatifs et réglementaires qui accompagnent le Plan Comptable Général.

Les chiffres présentés dans les tableaux ci-après sont exprimés en millions d'euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds de commerce figure, en valeur brute, au bilan pour un montant de 809,31 M€ correspondant principalement à la valeur historique chez MBDA France pour 396,37 M€ et à l'apport du fonds de commerce MBDAM pour sa valeur historique de 408,77 M€. Au cours de l'exercice 2012, un fonds de commerce d'une valeur de 3,26 M€ a été acheté à la société Roxel. Chaque année, il est procédé à un test de dépréciation selon la méthode des cash flow actualisés. Si cette valorisation est inférieure au montant comptabilisé, le fonds de commerce peut faire l'objet d'une dépréciation.

Les logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur lesquelles est pratiqué un amortissement linéaire sur 12 à 60 mois.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions	6 2/3 à 20 ans
Ouvrages d'infrastructure et installations complexes spécialisées	6 2/3 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Autres matériels, mobilier, installations générales et agencements	4 à 10 ans

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

Une provision pour dépréciation des immobilisations est comptabilisée pour les biens mis hors exploitation dont la valeur nette comptable est supérieure à l'estimation de leur valeur de réalisation.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des provisions pour dépréciation sont constituées à raison des moins values latentes, lesquelles sont généralement estimées par comparaison avec la quote-part de situation nette représentée par ces titres.

STOCKS ET EN-COURS

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'acquisition.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production, qui comprend le coût d'acquisition des matières, la sous-traitance, l'ensemble des charges directes de production et des charges directes hors production spécifiques aux contrats ainsi qu'une quote-part de frais généraux.

Les dépréciations de stocks sont évaluées sur la base des besoins futurs identifiés dans le plan à moyen terme. Les quantités excédentaires par rapport aux besoins futurs sont provisionnées en totalité.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche amont ne figurent pas en immobilisations incorporelles et sont enregistrées en coûts de période. En revanche, les dépenses de développement font l'objet d'une activation en immobilisations incorporelles dès lors que les conditions suivantes sont réunies :

- les dépenses de développement doivent être individualisées par projet,
- le projet doit présenter, à la date d'activation, des perspectives techniques, financières et commerciales favorables,
- le principe de l'activation des frais de développement doit avoir été approuvé par la Direction Générale de la société dès le lancement du projet.

Pour les études faisant l'objet de capitalisation, le plan d'amortissement est établi en tenant compte des éléments prévisionnels d'utilisation.

Les frais de recherche et développement à charge enregistrés en coût de période au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 32,39 M€. Ils sont principalement constitués des heures main d'œuvre, des heures machines ainsi que des achats et des amortissements spécifiques à ces programmes.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES MARGES SUR CONTRATS

Le chiffre d'affaires est enregistré suivant la méthode de l'avancement, déterminé par contrat en fonction du franchissement de jalons techniques, notamment matérialisés par des transferts de propriété ou des acceptations du client. La société utilise un taux de marge unique par contrat.

Le montant des en-cours figurant au bilan comprend les coûts directement imputables aux contrats et une quote-part de frais généraux d'exploitation. Les frais commerciaux non directement affectables à un contrat obtenu et les intérêts financiers sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Toute perte sur contrat en cours est provisionnée dès qu'elle est connue. Les pertes probables font l'objet de provisions pour dépréciation des encours pour la part de production réalisée et de provisions pour risques pour le complément (appelées provisions pour pertes à terminaison). Des provisions pour charges sont constituées lorsque des dépenses non encore engagées à la date de clôture sont dues contractuellement vis-à-vis du client.

PROVISIONS POUR GARANTIES

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

PROVISIONS POUR PENALITES DE RETARD

Lorsque des pénalités contractuelles sont encourues, elles sont prises en compte dans la marge à terminaison des affaires.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les dettes et créances en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Il en est de même pour les comptes de trésorerie. Les gains de change latents sont différés au bilan et n'entrent pas dans la formation du résultat. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des cas suivants :

- lorsque des pertes ou gains de change latents, relatifs à une même devise, portent sur des opérations dont les termes de dénouement sont voisins, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains,
- lorsque des pertes de change latentes portent sur des acomptes payés en devises et dont la reprise ne donnera pas lieu à sortie de ressources complémentaires.

QUOTE-PART DE RESULTAT DES GIE

Les résultats des GIE sont pris en compte l'année même de leur réalisation s'il s'agit de pertes probables. Dans le cas d'un résultat bénéficiaire, le résultat n'est pris en compte qu'après la tenue de l'assemblée des membres du GIE.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les régimes applicables dans l'entreprise sont les indemnités de fin de carrière et les primes de fidélité (médailles du travail). MBDA a fait le choix de reconnaître ses écarts actuariels selon la méthode du corridor. Des informations détaillées sur les engagements sociaux sont présentées dans la note n°19.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	31.12.21	Augment.	Dimin.	Virt. poste	31.12.22
Immobilisations incorporelles	935,01	10,38	-10,90	1,01	935,50
dont - Fonds de commerce	809,31				809,31
- R&D	19,22				19,22
- Brevets, licences	5,72				5,72
- Logiciels	96,10	2,79	-8,48	4,06	94,47
- Encours	4,66	7,59	-2,42	-3,05	6,77
- Avances et acomptes versés sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	794,33	92,20	-22,24	-1,01	863,27
Immobilisations financières (1)	1 207,94	5,33	-1,11		1 212,17
dont - Titres de participation	1 201,93	5,26	-1,10		1 206,09
- Autres	6,01	0,08	-0,01		6,08
TOTAL	<u>2 937,28</u>	<u>107,91</u>	<u>-34,24</u>	<u>0,00</u>	<u>3 010,94</u>

(1) Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation.

Les variations des amortissements et provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31.12.21	Augment.	Dimin.	31.12.22
Immobilisations incorporelles	94,48	10,03	-7,41	97,10
Immobilisations corporelles	475,70	55,24	-13,42	517,52
Immobilisations financières	6,50			6,50
TOTAL	<u>576,68</u>	<u>65,27</u>	<u>-20,83</u>	<u>621,12</u>

NOTE 3 - STOCKS ET EN-COURS

Le montant net des stocks et travaux en cours s'élève à 1 508,73 M€ au 31.12.2022 contre 1 532,28 M€ au 31.12.2021, soit une diminution de 23,55 M€ (1,54%). L'essentiel du poste est composé de travaux en-cours. Les provisions pour dépréciation des stocks et travaux en cours s'établissent au 31.12.2022 à 148,70 M€ après prise en compte sur l'exercice d'une dotation de 12,64 M€ et d'une reprise de 12,47 M€, correspondant partiellement à des ferrailages.

NOTE 4 - CREANCES

Au 31.12.2022, les créances se ventilent par échéance comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances clients	1 308,47	1 308,47	0,00
Autres créances d'exploitation	210,83	210,83	0,00
Créances diverses, dont comptes courants	1 631,24	1 631,24	0,00
Avances fournisseurs	1 655,57	413,89	1 241,68
TOTAL	4 806,11	3 564,43	1 241,68

Les échéances des avances versées aux fournisseurs ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

NOTE 5 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les plus-values sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées.

NOTE 6 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance couvrent essentiellement des factures d'achats reçues pendant l'exercice, dont le fait générateur du transfert de propriété n'intervient qu'au-delà de la date de clôture. Au 31.12.2022 ce poste représente 2,19 M€ contre 0,57 M€ au 31.12.2021.

Les produits constatés d'avance traduisent l'effet de la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement des jalons techniques sur les contrats à long terme. Ils s'élèvent à 2,93 M€ contre 1,03 M€ au 31.12.2021.

NOTE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé au 31.12.2022 de 2 415 479 actions pour un capital de 36 836 054,75 €. Ce capital est détenu à 100% par la société MBDA SAS.

NOTE 8 - PROVISIONS REGLEMENTEES ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	31.12.21	Augment.	Dimin. (1)	Dimin. (2)	31.12.22
Provisions réglementées	25,32	4,84	4,87		25,29
Provisions pour risques dont :	152,51	269,83	61,69	9,11	351,55
<i>pertes à terminaison</i>	58,83	38,64	36,76		60,71
<i>autres provisions pour risques</i>	93,69	231,19	24,93	9,11	290,84
Provisions pour engagements sociaux (3)	110,69	17,39	104,29		23,79
Provisions pour charges - Autres	4,27	0,58	3,36		1,49
Total	292,79	292,64	174,21	9,11	402,11
résultat d'exploitation		287,19	165,91		
résultat financier		0,03	0,06		
résultat exceptionnel		4,84	4,87		
résultat impôt		0,58	3,36		

(1) Reprises de provision ayant donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.

(2) Reprises de provision n'ayant pas donné lieu à sortie de ressources au cours de l'exercice.

(3) Cf. note n°19

Les autres provisions pour risques sont principalement constituées des provisions pour garanties, pertes de change ainsi que des provisions clients, produits et autres risques généraux. Les mouvements des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges de la période conduisent à une dotation nette de (109,33) M€ expliquée principalement par une dotation nette sur provisions pour risques de (199,04) M€ et d'une reprise nette sur provisions pour charges et engagements sociaux de 89,68 M€, ainsi que par une reprise nette sur provisions réglementées de 0,03 M€.

NOTE 9 - DETTES

Au 31.12.2022, la ventilation par échéance des dettes est la suivante :

	Montant brut	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- à moins de deux ans à l'origine	0,00	0,00	0,00	0,00
- à plus de deux ans à l'origine	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	18,47	11,77	6,71	0,00
Dettes d'exploitation et diverses	2 497,48	2 497,48	0,00	0,00
Avances reçues des clients	4 803,15	1 350,86	3 075,07	377,22
TOTAL	7 319,10	3 860,11	3 081,77	377,22

Les échéances des avances reçues des clients ont été estimées en fonction des plannings prévisionnels des affaires. Elles seront reprises au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

NOTE 10 - ENTREPRISES LIEES ET AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

Des éléments afférents aux entreprises liées et ayant un lien de participation sont inclus dans les différents postes du bilan à hauteur des montants ci-dessous (le périmètre retenu prend en compte les groupes MBDA, AIRBUS, BAE SYSTEMS et LEONARDO) :

Postes d'actif		Postes de passif	
Immobilisations financières	1 197,83		
Avances et acomptes versés sur commandes	859,02	Avances et acomptes reçus sur commandes	582,07
Créances de l'actif circulant	198,30	Dettes d'exploitation	399,95
Créances financières (1)	1 552,88	Dettes financières (1)	8,90
Autres	0,00	Autres	0,00

(1) Les créances et dettes financières envers les entreprises liées sont notamment composées de comptes courants.

Les charges et produits courants afférents aux entreprises liées s'analysent comme suit :

Produits		Charges	
Produits d'exploitation	478,74	Charges d'exploitation	808,20
Intérêts sur comptes courants	4,31	Charges financières	0,02
Produits des participations	19,83	Pertes sur filiales	0,00
Reprises de provisions	0,00	Dotations aux provisions	0,00

Les informations détaillées ne sont pas fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation. Toutefois, il n'existe pas de transaction significative conclue à des conditions autres que les conditions normales de marché.

NOTE 11 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR RATTACHES AUX POSTES DE BILAN

Créances de l'actif circulant	983,57	Dettes financières	0,00
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	0,00	Dettes d'exploitation et diverses	2 194,96

NOTE 12 - ECARTS DE CONVERSION AFFECTANT LES POSTES DU BILAN

	Actif	Passif
Postes d'actif		
Immobilisations financières	0,00	0,00
Avances et acomptes versés	0,00	0,00
Créances d'exploitation	0,02	0,00
Postes de passif		
Dettes financières	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,01	0,03
TOTAL	0,03	0,03

NOTE 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES

- France	911,98
- France (groupe MBDA)	0,00
- Export indirect	48,35
- Export	1 061,74
- Export (groupe MBDA)	447,00
S/T Chiffre d'affaires en normes Groupe	2 469,07
- Débits clients (note 1)	0,00
- Refacturations	84,44
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL	2 553,51

Pour restituer la réalité économique, le chiffre d'affaires a été ventilé selon la zone de destination effective.

Note 1 : Les débits clients sont inclus dans le chiffres d'affaires en normes groupe et dans les autres produits d'exploitation pour les comptes sociaux

NOTE 14 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de (1,42) M€. Ce résultat provient essentiellement de la mise au rebut d'immobilisations pour (1,33) M€.

NOTE 15 - IMPOTS SUR LES SOCIETES

La société MBDA France fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société MBDA SAS. Les impôts sur les sociétés inscrits au compte de résultat s'analysent comme suit :

IS brut sur résultat	-83,03
Crédits d'impôts - Recherche 2022	20,44
Crédits d'impôts - Autres	1,49
Autres - Régularisations IS	2,79
	<hr/>
	-58,31

La répartition des impôts par niveau de résultat se présente de la façon suivante :

	Résultat avant impôts	Impôts		Résultat Comptable	
		Théoriques (2)	Comptabilisés	Théorique (2)	Réel
Résultat courant (1)	301,56	-77,89	-87,29	223,67	214,27
Résultat exceptionnel	-1,42	0,37	0,03	-1,05	-1,39
Participation salariés	-27,16	7,02	7,02	-20,14	-20,14
Crédits d'impôt et autres			21,93		21,93
TOTAL	272,99	-70,50	-58,31	202,49	214,68

Le calcul des impôts est effectué en fonction des taux connus au 31.12.2022, soit 25,83%.

- (1) L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé est principalement lié aux dividendes reçus des filiales qui bénéficient du régime mère-fille, ainsi qu'aux provisions non déductibles telles que les provisions pour pertes à terminaison et autres provisions.
- (2) Signes : (-) charges d'impôts société ; (+) produits d'impôts société.

Le résultat étant bénéficiaire, le montant de l'IS sera reversé à la société tête de groupe (MBDA SAS), conformément aux principes de l'intégration fiscale. L'intégration fiscale n'a pas d'impact sur le montant de l'impôt, le calcul étant réalisé comme si la société était imposée séparément.

NOTE 16 - SITUATION FISCALE DIFFERÉE

La situation fiscale différée, non comptabilisée, s'analyse de la façon suivante :

	31.12.21	Variation Résultat	31.12.22
Accroissement de la dette future d'impôts :			
- Provisions réglementées	6,54	(0,01)	6,53
Allègement de la dette future d'impôt :			
- Provision IDR	(23,92)	21,45	(2,47)
- Autres charges temporairement non déductibles	(68,17)	(36,82)	(104,98)
- Produits et charges taxés d'avance	(2,24)	0,01	(2,23)
Variation nette de la dette future d'impôts	<u>(87,79)</u>	<u>(15,37)</u>	<u>(103,15)</u>

NOTE 17 - DIRIGEANTS SOCIAUX

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice et en date de clôture.

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

Les dirigeants de MBDA France n'ont reçu aucune prime d'arrivée et ne bénéficient pas de prime de départ. Ils bénéficient d'indemnités de départ à la retraite, conformément à la convention collective et aux accords d'entreprise. Comme d'autres cadres dirigeants, les mandataires sociaux continuent de bénéficier du régime de retraite complémentaire qu'ils avaient auparavant au sein d'AIRBUS.

NOTE 18 - VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE

Les effectifs inscrits au 31.12.2022 s'élèvent à 5 707 salariés.

Effectifs par catégorie	31/12/2021	31/12/2022
Ingénieurs et Cadres	3 566	3 887
Mensuels	1 785	1 820
Total	5 351	5 707
Dont :		
Spécifiques	3 996	4 284
Non spécifiques	1 192	1 248
Inactifs	163	175

NOTE 19 - ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les engagements de la société envers ses salariés couvrent :

- d'une part, les régimes d'indemnités de fin de carrière dont le montant, assis sur les derniers salaires, dépend de l'ancienneté dans l'entreprise.
- d'autre part, les primes de fidélité (médailles du travail) versées au terme de vingt, trente et trente cinq ans de présence dans l'entreprise.

Le montant des engagements liés aux départs en retraite, qui s'appliquent aux salariés ayant acquis les conditions d'ancienneté requises à la clôture de l'exercice, s'élève à 103,92 M€. Les engagements au titre des primes de fidélité, calculés sur la base de l'ancienneté acquise par chacun des salariés à la clôture de l'exercice, s'élèvent à 14,22 M€. Le coût des services passés non comptabilisés, lié aux modifications de régime intervenues au cours des exercices antérieurs s'élève à (8,63) M€ (voir ci-après la description des régimes).

L'effet du corridor défini par la recommandation numéro 2003-R01 du CNC du 1er avril 2003 en référence à l'IAS 19 s'établit à (0,92) M€ à fin 2022 contre (31,96) M€ à fin 2021. La part de l'engagement de retraite envers les salariés correspondant à l'effet corridor ne fait l'objet d'aucune provision dans les comptes en application de la recommandation mentionnée ci-dessus. L'effet corridor est repris dans la note n°20 de l'annexe au titre des engagements hors bilan.

En décembre 2022, MBDA France a souscrit un contrat d'assurance auprès d'AXA afin de préfinancer le régime d'indemnités de fin de carrière. Une prime initiale de 85 M€ a été versée par MBDA France sur le contrat AXA au moment de la souscription.

La provision ressort à 23,80 M€ au 31.12.2022 contre 110,69 M€ au 31.12.2021.

Engagements sociaux MBDA France	31.12.21	31.12.22
Indemnités de fin de carrière (IFC)	135,61	103,92
Primes de fidélité (médailles du travail)	18,06	14,22
Sous-total engagements sociaux	153,67	118,14
Coût des services passés non comptabilisés	-11,02	-8,63
Variation de la JV des actifs de couverture		-84,8
Effet du corridor	-31,96	-0,92
Provision comptabilisée à la clôture	110,69	23,80

DESCRIPTIF DES REGIMES

Indemnités de fin de carrière

Les salariés de la société MBDA FRANCE bénéficient du régime d'Indemnités de Fin de Carrière (IFC) attribuant, au moment du départ en retraite, un capital en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire de fin de carrière. Les règles d'attribution des IFC prévues par les conventions collectives de la Métallurgie ont été modifiées par l'avenant du 21 juin 2010, applicable au 31 juillet de la même année :

Ancienneté	Ancien barème	Nouveau-barème
Inférieure à 2 ans	Pas d'indemnité	Pas d'indemnité
Entre 2 et 4 ans	0,5 mois	0,5 mois
Entre 5 et 9 ans	1 mois	1 mois
Entre 10 et 19 ans	2 mois	2 mois
Entre 20 et 29 ans	3 mois	3 mois
Entre 30 et 34 ans	4 mois	4 mois
Entre 35 et 39 ans	4 mois	5 mois
Supérieure à 40 ans	5 mois	6 mois

Par ailleurs, un nouveau barème majoré, plus favorable que le barème conventionnel issu de l'avenant du 21 juin 2010, a été mis en place en fin de 1^{er} semestre 2012 avec date d'effet au 1^{er} janvier 2013. Ce barème prévoit :

- Jusqu'à 10 ans d'ancienneté : l'application du barème conventionnel,
- Entre 10 et 15 ans d'ancienneté : 2 mois + 0,1 mois par année au-delà de 10 ans
- De 15 à 45 ans d'ancienneté : 2,5 mois + 0,2 mois par année au-delà de 15 ans
- Au-delà de 45 ans d'ancienneté : 8,5 mois

Primes de fidélité (médailles du travail)

Les salariés de la société MBDA FRANCE ont droit aux primes de fidélité, calculées selon les modalités suivantes :

Ancienneté société	Indemnité versée
20 ans	1 mois de salaire
30 ans	½ mois de salaire
35 ans	½ mois de salaire

HYPOTHESES RETENUES

Date d'évaluation : 31/12/2022

Taux d'actualisation :

Les engagements au 31 décembre 2022 ont été évalués à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,77% pour les indemnités de fin de carrières et de 3,65% pour les primes de fidélité (médailles du travail). Ces taux sont issus de la courbe iBoxx EUR Corporates AA 10+ et iBoxx EUR Corporates AA 7-10 au 31 décembre 2022.

Table de mortalité : TH TF 00-02

Taux de turn-over : cf. table ci-dessous

Taux de revalorisation des salaires : cf. table ci-dessous

(Ces taux de revalorisation sont déterminés à partir d'une courbe ajustée sur la population par régression linéaire)

Taux d'inflation : 2.00%

Age de Départ à la retraite :

- ❖ Cadres : 65 ans
- ❖ Non-cadres : 62 ans

Mode de départ : départ à l'initiative du salarié

Taux de charges sociales : 50%

Taux de turn-over

Age	Cadres et Non Cadres	Age	Cadres et Non Cadres
65	0,00%	42	1,00%
64	0,00%	41	1,00%
63	0,00%	40	1,00%
62	0,00%	39	1,50%
61	0,00%	38	1,50%
60	0,00%	37	1,50%
59	0,00%	36	1,50%
58	0,00%	35	1,50%
57	0,00%	34	1,50%
56	0,00%	33	1,50%
55	0,00%	32	1,50%
54	0,50%	31	1,50%
53	0,50%	30	1,50%
52	0,50%	29	2,50%
51	0,50%	28	2,50%
50	0,50%	27	2,50%
49	0,50%	26	2,50%
48	0,50%	25	2,50%
47	0,50%	24	2,50%
46	0,50%	23	2,50%
45	0,50%	22	2,50%
44	1,00%	21	2,50%
43	1,00%	20	2,50%

Taux de revalorisation des salaires BRUTS d'inflation

Age	Cadres	Non Cadres	Age	Cadres	Non Cadres
65	2,43%	2,18%	42	4,04%	3,79%
64	2,50%	2,25%	41	4,11%	3,86%
63	2,57%	2,32%	40	4,18%	3,93%
62	2,64%	2,39%	39	4,25%	4,00%
61	2,71%	2,46%	38	4,32%	4,07%
60	2,78%	2,53%	37	4,39%	4,14%
59	2,85%	2,60%	36	4,46%	4,21%
58	2,92%	2,67%	35	4,53%	4,28%
57	2,99%	2,74%	34	4,60%	4,35%
56	3,06%	2,81%	33	4,67%	4,42%
55	3,13%	2,88%	32	4,74%	4,49%
54	3,20%	2,95%	31	4,81%	4,56%
53	3,27%	3,02%	30	4,88%	4,63%
52	3,34%	3,09%	29	4,95%	4,70%
51	3,41%	3,16%	28	5,02%	4,77%
50	3,48%	3,23%	27	5,09%	4,84%
49	3,55%	3,30%	26	5,16%	4,91%
48	3,62%	3,37%	25	5,23%	4,98%
47	3,69%	3,44%	24	5,30%	5,05%
46	3,76%	3,51%	23	5,37%	5,12%
45	3,83%	3,58%	22	5,44%	5,19%
44	3,90%	3,65%	21	5,51%	5,26%
43	3,97%	3,72%	20	5,58%	5,33%

Indemnités de fin de carrière

	En Keuros	
	2021	2022
Données et hypothèses		
Taux d'actualisation ouverture	0,99%	3,77%
Coût des services rendus de l'exercice	9 152	8 666
Prestations versées au cours de l'exercice	(12 813)	(12 946)
Coût des services rendus ouverture	144 509	135 605
DVAMR	14	14
Variation du coût des services rendus		
	2021	2022
Coût des services rendus ouverture	144 509	135 605
Coût financier de l'exercice	811	2 477
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 152	8 666
Modification de régime	-	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(12 813)	(12 946)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	(6 054)	(29 878)
Coût des services rendus clôture	135 605	103 924
Variation de la juste valeur des actifs de couverture		
	2021	2022
Juste valeur des actifs de couverture ouverture	-	-
Rendement attendu	-	-
Cotisations versées par l'employeur	-	85 000
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	-	-
(Pertes) Gains actuariels générés au cours de l'exercice	-	(199)
Juste valeur des actifs de couverture clôture	-	84 801
Limites du corridor		
	2021	2022
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(41 590)	(31 955)
Limites du corridor ouverture	14 451	13 560
Excédent [A]	(27 139)	(18 395)
DVAMR [B]	14	14
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]	(3 581)	(1 360)
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser sur réduction de régime	-	-
Total Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser	(3 581)	(1 360)
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(41 590)	(31 955)
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	6 054	29 679
Sous-total	(35 536)	(2 276)
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	3 581	1 360
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture	(31 955)	(917)
Montants		
	2021	2022
Coût des services rendus clôture	135 605	103 924
Juste valeur des actifs de couverture clôture	-	(84 801)
Coût des services passés non comptabilisé	(11 023)	(8 629)
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	(31 955)	(917)
Passif comptabilisé au bilan	92 626	9 577
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 152	8 666
Coût financier de l'exercice	811	2 477
Impact des modifications de régime	2 394	2 394
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	3 581	1 360
Charge comptabilisée au compte de résultat	15 938	14 897
Variations du passif		
	2021	2022
Passif ouverture	89 501	92 626
Charge comptabilisée au compte de résultat	15 938	14 897
Prestations versées au cours de l'exercice	(12 813)	(97 946)

Passif clôture	92 626	9 577
Impact net résultat	3 125	(83 049)
Primes de fidélité		
Données et hypothèses	En Keuros	
	2021	2022
Taux d'actualisation ouverture	0,45%	3,65%
Coût des services rendus de l'exercice	1 993	2 241
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 745)	(1 169)
Coût des services rendus ouverture	18 460	18 062
DVAMR	10	10
Variation du coût des services rendus	2021	2022
Coût des services rendus ouverture	18 460	18 062
Coût financier de l'exercice	25	256
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 993	2 241
Modification de régime	-	-
Réduction de régime	-	-
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 745)	(1 169)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	(670)	(5 170)
Coût des services rendus clôture	18 062	14 220
Limites du corridor	2021	2022
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	(0)	(0)
Limites du corridor ouverture	-	-
Excédent [A]	(0)	(0)
DVAMR [B]	10	10
Gains (Pertes) actuariels à comptabiliser [A/B]	-	-
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés ouverture	-	-
Gains (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice	670	5 170
Sous-total	670	5 170
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés	(670)	(5 170)
Gains (Pertes) actuariels cumulés non comptabilisés clôture	-	-
Montants	2021	2022
Coût des services rendus clôture	18 062	14 220
Coût des services passés non comptabilisés	-	-
Gains (Pertes) actuariels non comptabilisés	-	-
Passif comptabilisé au bilan	18 062	14 220
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 993	2 241
Coût financier de l'exercice	25	256
Coût des services passés comptabilisés	-	-
Réduction de régime	-	-
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice	(670)	(5 170)
Charge comptabilisée au compte de résultat	1 347	2 673
Variations du passif	2021	2022
Passif ouverture	18 460	18 062
Charge comptabilisée au compte de résultat	1 347	(2 673)
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 745)	(1 169)
Passif clôture	18 062	14 220
Impact net résultat	(398)	(3 842)

NOTE 20 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les principaux engagements hors bilan donnés et reçus par la société sont les suivants :

	2021	2022
Engagements financiers donnés		
Achats de devises à terme	15,43	26,31
Ventes de devises à terme	0	2,73
Dettes assorties de garanties		
Cautions bancaires en faveur des clients	(1 635,08)	(1 892,42)
Cautions bancaires en faveur de l'administration des douanes	(4,00)	(4,00)
Créances assorties de garanties		
Avances aux fournisseurs garanties sous forme de cautions bancaires	0,59	0,89
Engagements relatifs à l'acquisition des titres PAPSO		
Dans le cas où certaines parcelles détenues par la société PAPSO VIII feraient l'objet d'une construction immobilière au cours d'une période de 10 ans suivant la date d'acquisition des titres (15 décembre 2016), MBDA France a l'obligation de verser un complément de prix au vendeur calculé en fonction du type de construction et du nombre de mètres carrés construits avec un montant maximum de 3,3 millions d'Euros.		
Engagements long terme		
Effet du corridor sur les engagements sociaux de long terme	(31,95)	(0,92)
Coût des services passés non comptabilisés	(11,02)	(8,63)

NOTE 21 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société MBDA France est détenue à 100,00% par la société MBDA SAS, maison mère du Groupe MBDA. Les comptes annuels de la société MBDA France sont consolidés par les actionnaires de référence du Groupe MBDA. Le Groupe MBDA est détenu par BAE SYSTEMS pour 37,5%, AIRBUS pour 37,5% et LEONARDO pour 25%.

NOTE 22 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant en compte de résultat est de 583 K€ au titre du contrôle légal des comptes.

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 2 JUIN 2023

La société MBDA, société par actions simplifiée au capital de 53.824.021 euros, ayant son siège social au 1, avenue Réaumur - 92350 Le Plessis-Robinson, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 381 737 618, (ci-après l'« **Associé unique** »), représentée par son Président, la société de droit néerlandais MBDA BV ayant son siège Coolsingel 61, 3012 AB Rotterdam, Pays-Bas, elle-même représentée par Monsieur Eric BERANGER, en sa qualité de CEO,

après avoir été consulté par Monsieur Stéphane REB, Président de la société MBDA FRANCE (ci-après la « **Société** »), et

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

Les représentants du Comité Social et Economique, le Commissaire du gouvernement ainsi que le Commissaire aux Comptes (le cabinet Ernst & Young et Autres) se sont vus transmettre l'intégralité des documents remis à l'Associé unique en vue de l'adoption des décisions faisant l'objet du présent procès-verbal (à savoir le rapport de gestion, le rapport du Commissaire aux Comptes ainsi que le texte des projets de décisions). Ils ont également été régulièrement informés de la date à laquelle l'Associé unique était appelé à se prononcer sur l'ordre du jour présenté ci-dessous et ont été invités à faire part de leurs éventuelles remarques. Aucune observation n'a été faite.

ET APRES AVOIR EXPOSE QUE :

L'Associé unique, reconnaissant avoir eu communication de l'ensemble des documents nécessaires, préalablement au présent procès-verbal et pendant un temps suffisant pour en prendre connaissance, les étudier et prendre conseil,

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoir pour formalités.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos au 31 décembre 2022 et sur les comptes correspondants,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2022 et l'exécution de sa mission de vérification et de contrôle,

approuve les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2022, tels qu'ils sont établis et lui ont été présentés et donne, en conséquence, quitus au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé, dont les principaux constituants sont :

- Total du bilan : 8 684 357 763,23 €
- Résultat net : 214 676 392,69 €

Cette décision, soumise à l'Associé unique, est approuvée.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé unique,

- après avoir entendu que :

Le bénéfice social de l'exercice 2022 s'élève à 214 676 392,69 €
majoré du report à nouveau bénéficiaire de 65 091 312,09 €
représente une **somme disponible** de 279 767 704,78 €

- décide d'affecter cette somme disponible de la façon suivante :

- distribution de dividendes pour un montant de 214 977 631,00 €
soit 89 € par action
- affectation du solde au poste de report à nouveau
d'un montant de 64 790 073,78 €

Pour nous conformer aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé en outre que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice de distribution	Dividendes	Montant des revenus distribués éligibles à la réfaction de 40 %	Montant des revenus distribués non éligibles à la réfaction de 40 %
2020*	0 €	0 %	0 €
2021	355 075 413,00 €	0 %	355 075 413,00 €
2022	190 822 841,00 €	0%	190 822 841,00 €

* Versement sur 2020 d'un acompte sur dividendes à hauteur de 145 000 000,00€

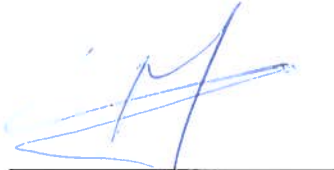
Cette décision, soumise à l'Associé unique, est approuvée.

TROISIEME DECISION : FORMALITES

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées, partout où besoin sera.

Cette décision, soumise à l'Associé unique, est approuvée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.



MBDA SAS
Associé unique,
représentée par son Président MBDA BV
représentée par Monsieur Eric BERANGER, CEO